Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

LA VOIX DU PATRIMOINE DE SIENNE

Août 2017

N° 121

N° ISSN : 1954-9652

Dans ce numéro :

Randonnée pédestre à La Baleine	*1, 3*
Journées européennes du patrimoine 2017	*2*
Visite du cimetière de Saint-Pierre-de-Coutances	*4*
Biographie de Félix Hervy, poète Montaigu-les-Bois, Percy	*5, 7-8*
Une bagarre dans l'église d'Hambye en 1727	*6*

Au fil de la Sienne ! Que d'évènements j'oserais dire. La période estivale et les très importants engagements dans le salon des acteurs du patrimoine de la Manche et dans le colloque sur les cimetières ont perturbé la publication des journaux. Ils sont tous commencés, c'est certain mais je dois tenir compte de l'actualité présente et les numéros vous parviendrons selon le service qu'ils vous rendrons. Vous m'en excuserez…

SAUVEGARDE VALORISATION PATRIMOINE VAL DE SIENNE

ASVPVS

GAVRAY PERCY
VILLEDIEU-LES-POÊLES

Randonnée pédestre à La Baleine le 23 juillet 2017

Eco-veille de la randonnée à La Baleine :

Boucle de 6 km.

Heure de départ : 9 heures.

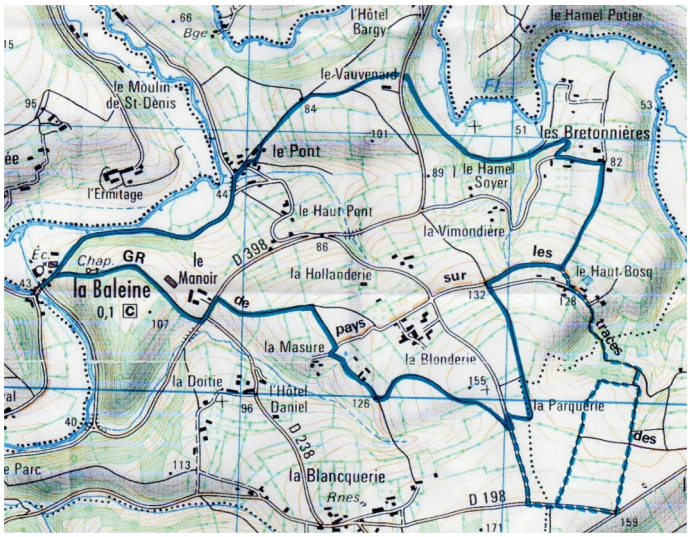

Météorologie : couvert, averses de pluie.

Caractéristiques principales : petites routes goudronnées et nombreux chemins de terre.

5 randonneurs se sont donnés rendez-vous en ce dimanche matin 23 juillet au départ à 9 heures pour une découverte des chemins de La Baleine.

Nous quittons la place de la mairie et nous empruntons sur notre gauche la petite route en direction du village des Ponts. Le balisage est bleu au départ. Nous longeons la Sienne dont les rives sont recouvertes de Reines des près, sur notre gauche, et circulons au pied de la colline au sommet de laquelle se dresse le vieux manoir de La Baleine. Nous tournons à gauche à la première intersection, au village des Ponts, où nous remarquons une maison couverte de chaume avec ses beaux iris au faîtage. Puis nous bifurquons à droite, au pied de la maladrerie, pour entrer dans le village. Le chemin, dans un premier temps goudronné, se transforme en chemin de terre profond, taluté et boisé. La sole du chemin se trouve en bien des endroits sur des affleurements de roche. Arrivés à une intersection de chemins, nous empruntons celui de droite afin de gagner Vauvenard où se trouve un élevage d'Alpagas. Arrivés à l'extrémité du chemin, nous traversons la petite route qui va de l'église d'Hambye au bourg de La Baleine et nous entrons dans le chemin de terre qui se trouve en face pour descendre vers le bas du vallon de la Sienne. Le balisage devient jaune et bleu. La Sienne se découvre dans un paysage de bocage. Nous découvrons, par une

Journées européennes du patrimoine 2017

Deux animations sont proposées pour ces journées européennes du patrimoine 2017.

« Curiosités de nos villages »

Dès vendredi après-midi 15 et samedi, 16 septembre, même heure, départ à 15 heures de l'office de tourisme de Villedieu-les-Poêles-Rouffigny,
pour une sortie en autocar permettant la découverte du prieuré de La Bloutière, de l'église de Saint-Martin-le-Bouillant et du château de La Haye-Bellefond. La participation sera de 5€ par personne. Cette animation se fait, pour la deuxième année consécutive, sur la proposition de la communauté de communes Villedieu-intercom.

« Circuit de découverte des différents lieux d'enseignement à Hambye»

Le dimanche suivant 17 septembre se sera une déambulation de quelques kilomètres dans le bourg de Hambye pour y découvrir les lieux où il y eut des écoles . Un circuit de 3 kilomètres environ, au départ des nouvelles halles du bourg d'Hambye, place Jeanne Paisnel, permettra de découvrir les nombreux sites qui servirent, au gré de l'Histoire, à l'enseignement des enfants de la paroisse et de la commune d'Hambye depuis le XVIIe siècle jusqu'à maintenant. Ce sera l'occasion de rappeler la diversité de l'offre d'éducation proposée par le choix des écoles libres ou publiques.

fenêtre végétale le moulin de Mauny sur nos arrières. Nous arrivons à proximité du jardin botanique et du mini golf de La Baleine. Notre chemin de terre, en l'absence d'entretien de son assiette devient infranchissable. Il nous faut le quitter pour continuer notre périple dans le bois. Une fois les quatre obstacles constitués de réservoirs d'eau dépassés, nous pouvons regagner le chemin qui se met à grimper. Nous restons toujours dans une ambiance de sous-bois. Nous atteignons une intersection avec une petite route goudronnée, aux Bretonnières, que nous empruntons sur notre gauche. Nous suivons ce chemin goudronné jusqu'à sa fin et nous tournons à droite pour entrer dans un chemin creux qui constamment va grimper tout droit jusqu'à la prochaine intersection. Le chemin a été aménagé, une sorte de compromis pour permettre les accès entre deux parcelles de labour. Il a été comblé d'importants gravats, le chemin étant très encaissé en cet endroit et les raidillons sont abruptes. Nous tournons à droite une fois arrivés à l'intersection au lieu-dit le Haut Bosq. Nous suivons ce chemin sur quelques centaines de mètres avant d'entrer dans un autre chemin de terre sur la gauche qui va nous entraîner vers la Parquerie. Ce chemin dispose d'une assiette en herbe qui le rend parfaitement praticable. Arrivés à la hauteur d'un coude nous traversons une petite route goudronnée pour prendre, en face, mais légèrement décalée, un autre chemin de terre qui va nous entraîner jusqu'à la Mazure. Nous prenons sur la droite, à un croisement de chemins, qui est d'ailleurs un GR de pays « sur les traces des fondeurs de cloches » pour atteindre une nouvelle intersection avec le CD 398 qui va de Hambye à la Baleine. Nous remarquons sur cette portion de chemin un très beau frêne, sans doute multiséculaire dans une prairie sur notre gauche en descendant vers le manoir. Nous sommes en face du manoir qui se dissimule parmi tous les bâtiments d'exploitation agricole. Nous empruntons sur la gauche cette portion de route sur quelques dizaines de mètres avant de tourner à droite pour entrer dans un chemin de terre à l'assiette solide. Nous le suivons en contournant l'exploitation agricole particulièrement bien défendue avec ses chiens, longeant un bois, dans un site enchanteur où le bocage se découvre notamment en direction de Livée, sur la commune de Saint-Denis-le-Gast. Nous passons à proximité de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours restaurée et conservée par l'association pour la chapelle de La baleine et nous y entrons afin d'y découvrir le mobilier. Nous nous laissons descendre vers le bourg de La Baleine et regagnons nos véhicules.

En conclusion:

Malgré les quelques gouttes de pluie la boucle a été très bien appréciée par les randonneurs.

Visite du cimetière de Saint-Pierre-de-Coutances

L'action s'est renouvelée cette année, le jeudi 10 août 2017, en collaboration avec Alain Thénoz de l'association Avril. Nous avons accueilli une quinzaine de visiteurs parmi lesquels figurait madame Colas, coutançaise passionnée ayant très bien connu mademoiselle Mordoh de Hambye.

Ce cimetière, ouvert en 1780, pour remplacer le cimetière qui était autour de l'église de Saint-Pierre-de-Coutances, constamment profané et saturé de sépultures fut pendant quelques années le seul et unique lieu de sépulture de l'ensemble des coutançais des paroisses Saint-Nicolas et Saint-Pierre-de-Coutances. En effet l'ancien cimetière Saint-Nicolas se trouvant là où est implantée depuis la Gendarmerie nationale, boulevard Alsace Lorraine fut à son tour saturé et en attendant que les élus aient la solution du nouveau cimetière, route de Lessay, il se passa quelque temps. Parmi les monuments funéraires que contient le cimetière Saint-Pierre il est une des épitaphes parmi les plus exceptionnelles. C'est sa longueur qui attira avant tout mon attention et il y eut une deuxième surprise: celle d'y voir la tombe d'une hambyonne. C'est une belle plaque apposée contre une base de granit. Elle a été gravée en deux styles distincts d'écriture. Cette épitaphe commence par une expression latine « Credo /in/resurrectionnem/ mortuorum/et in vitam aeternam/pie Jesu dona eis, Requiem. Une autre épitaphe « A l'honnête fille, modèle de dévouement / estime et regrets / de tous ceux qui l'ont connue et pu apprécier et celle de la famille. Et sur un fragment cassé mais scellé sur le socle « Credidi et semper vivo nunc et beata ». Une autre épitaphe dit ceci « Ici repose madame veuve Blouet née Leboulanger 1796-1878, mademoiselle Olimpe Marie Blouet, sa petite-fille qui lui fut si dévouée née à Hambye le 30 mars 1854 décédée à Paris le 4 octobre 1882, munie des sacrements de la sainte église, victime de son dévouement en soignant seule pendant 25 jours durant une fièvre typhoïde sa compagne pauvre et ce de sa volonté et par son bon coeur ». Cette épitaphe est suivie d'une plaque vissée sur laquelle est tout d'abord gravée une illustration, celle du Chrisme, c'est-à-dire des initiales majuscules grecques « Chrustos » du Christ « X « » P » (X =Khi) P=Rô)). Ce sont ensuite ces mots « Digne Olympe V. (votre) Religion V. (votre) Honnêteté et vos dévouements / étaient Vos titres au ciel. V. (votre) Mort de Prédestinée / en est le gage et 10 Min. (minutes) après avoir Rech. (recherché) en Pl. (pleine) Connaiss. (connaissance). / Et une edifi. (édifiante) resignat. (résignation). A votre âge L'Ext. (extrême) Onction / et Votre bon Dieu Vous avez dit / Jamais je n'ai été aussi heureuse (*ces trois mots en lettres gothiques*) / 10 Min. (minutes) après Votre belle âme s'envolait doucement / Vers Celui qui seul pouvait vous récompenser / Prions pour vous. Là-haut intercédez pour nous. Il s'agit, après vérifications auprès de l'état-civil en ligne des archives départementales de la Manche Olimpe Marie Blouet née le 30 mars 1854 à Hambye, fille naturelle d'Hortense Blouet domiciliée au bourg. Quant à la veuve Blouet, il s'agit d'Anne Leboulanger née à Hambye le 25 floréal de l'an III de la République, veuve de François Blouet, domiciliée rue du pont de Soulles à Coutances. Elle avait été la fille de Jean-Baptiste François Leboulanger et d'Anne Françoise Hurel.

Biographie de Félix Hervy, Montaigu-les-Bois-Percy

C'est un homme du val de Sienne ! Cet avocat, natif de Montaigu-les-Bois, finit sa vie à Percy. Il fut élève de l'institut Saint Joseph de Villedieu puis fut ensuite orienté à l'âge de 12 ans vers le lycée de Coutances.

Il fut l'un des collaborateurs du Gars normand, un hebdomadaire fondé à Saint-Lô au 19e siècle ainsi qu'au Réveil avranchinais. Le couple se fixa à Saint-Lô puis à Paris, au 74 Avenue de la République, où Félix Hervy exerça son métier d'avocat et sa fonction de fond é de pouvoir au sein d'une compagnie d'assurances sur la vie.

Félix Hervy est aussi connu pour avoir écrit de vifs articles contre l'église et contre les écoles chrétiennes (notamment au moment de l'ouverture de l'école libre de garçons à Percy. Il donna une conférence à Beslon à cette occasion). dans la période 1907-1910 où la revue catholique du diocèse de Coutances n'hésite pas à titrer « une nouvelle catilinaire de monsieur Félix Hervy » où, selon le narrateur « monsieur Hervy déverse sa bile contre l'église » notamment lors de l'examen de la loi de dévolution du 14 avril 1908 concernant les bureaux de bienfaisance (Voir Revue catholique de 1908 (pages 300-303), 1910 (pages 713-714). On y cite aussi « le gland et la citrouille » sous ces termes « c'est dommage Félix que tu n'es point entré/aux conseils de celui que prêche ton curé/tout en eut été mieux…./On ne dort point dit-il quand on a tant d'esprit ».

Auteur posthume de deux ouvrages publiés chez Charles Corlet par son fils Felix : le 1er en 1974 sous le titre « les gaudrioles normandes d'août fais », le deuxième en 1980 « chansons et poésies d'antan, humour des aïeux. Une pièce de théâtre, « l'amour de la ferme », fut interprétée à Villedieu le 24 février 1924 puis à Percy le 16 octobre 1927 et enfin à Saint-Lô le 24 mai 1933.

Le grand-père de Félix Louis : **Guillaume** Hervy est né le 22 vendémiaire de l'an XII de la République (conversion grégorienne : 15 octobre 1803) à Montaigu-les-Bois, fils de **Guillaume François** et de **Jeanne Françoise Lejametel**, son épouse. Eux-mêmes étaient natifs, pour le 1er de La Bloutière (13/01/1780) fils de **Guillaume** et de **Louise Françoise Lefebvre**, et la seconde native de Montaigu (17/05/1780) fille de **Charles** et de **Jeanne Brien(s)**. Le couple s'était uni par le mariage le 27 novembre 1802 (an XI de la République) à Montaigu-les-Bois.

Les parents de Félix Louis Hervy : **Aimable Guillaume** (décédé à Percy le 16/02/1893, seul héritier de son père à l'âge de 32 ans), natif de Montaigu-les-Bois du 13 novembre 1836, fils de **Guillaume** (décédé à Montaigu-les-Bois le 26/11/1882) **et de Marie Félicité Gosse**, et **Armandine Léonie Bellenger**, native de Montabot du 1er avril 1845, fille de **Louis François et de Rosalie Angélique Papillon**, se sont mariés à Percy le 16 septembre 1869 (contrat de mariage dudit jour chez maître Blouet notaire à Percy. La succession de 78 Guillaume Hervy, décédé à ans, propriétaire intestat à Montaigu-les-Bois, est déclarée le 21 mai 1883 (n° 94) laissant pour seul héritier son fils Aimable Guillaume. Le couple avait établi un contrat de mariage chez maître Fonnard, notaire au Mesnil-Garnier, le 09/02/1836). Il y avait des fermages dû lors de la mutation après décès : au nom de Baudry, Lecerf et Francis Lepesant pour des biens situés à Percy, à Arthur James pour l'Orbehaye, à Levillain pour des immeubles à Saultchevreuil-du-Tronchet, à Honoré Picot pour Sourdeval-les-Bois, d'autres immeubles étaient en propriété à la petite Pallière à Maupertuis (3 Q 5983 et 5984 à Percy).

Félix Louis Hervy, fils de Guillaume et de **Léonie Emerantine Bellanger**, né du 20 février 1871, est ondoyé le lendemain à Montaigu-les-Bois (Son père : Guillaume Hervy, fils de feu Guillaume et de feue Jeanne Françoise Lejamtel, époux de Marie Félicité Gosse, né à l'Orbehaye, décède le 26 novembre 1882 (78 ans) et est inhumé le 28 suivant dans le cimetière de Montaigu-les-Bois par le curé-doyen de Percy). Il reçoit le supplément des cérémonies le 14 mai suivant en la même église. Son parrain est **Louis Bellanger**, aïeul de Percy et sa marraine, **Félicité Gosse**, aïeule paternelle.

Le couple s'est uni le 7 novembre 1898 à Saint-Lô où Félix Louis prit pour épouse **Clothilde Antoinette Marie Girard**, née à Paris le 22 août 1878 (L'acte de l'abbé Blanchet, curé, précise que l'échange des consentements de mariage eut lieu à l'église Sainte Croix de Saint-Lô le 7 novembre 1898 où Félix Louis Hervy est qualifié d'avocat à Notre-Dame de Saint-Lô et Clotilde Girard de fille mineure de feu Théodore et de Marie Lechevallier (RC Sainte-Croix-de-Saint-Lô).

Parmi les signataires : Merdrignac). Ils eurent un fils

A propos d'une bagarre dans l'église saint Pierre de Hambye en 1727, le 22 juin.

Le fait n'est pas rare sous l'Ancien régime. Celui-ci atteint une proportion toute autre car il montre un point particulier: celui de la profanation de l'église. En effet cette bagarre eut pour conséquence de faire couler le sang et cela provoqua dans l'esprit du curé de Hambye quant à cette profanation et notamment le seuil à ne pas dépasser. Un autre exercice de ce genre eut lieu dans de nombreuses églises de la Manche touchées par les combats et surtout par la mort de soldats dans les murs. Ce fut le cas à Gavray et à Hambye où l'église servit d'hôpital allemand en juillet 1944. Il fallut dans l'un et l'autre cas réconcilier l'église.

Le curé d'Hambye, Antoine Robert Mariette fait appel à l'autorité diocésaine afin qu'elle apprécie elle-même le degré de profanation de l'église paroissiale. Il va en ressortir la création d'une commission qui va se déplacer, consigner les témoignages et produire un important document susceptible d'éclairer les ecclésiastiques sur cette affaire. Je cite ces documents qui pour le moment sont conservés à Coutances mais vont partir aux archives départementales en raison de leur origine d'Ancien régime.

Monseigneur, Monseigneur l'illustrissime et révérendissime évêque de Coutances ou Messieurs ses Grands vicaires, supplient humblement maître Anthoine Mariette, prêtre curé de la paroisse de Hambye et les sieurs vicaires et prêtres de la paroisse et vous remontrent que le jour d'hier vingt-deux de ce mois il arriva de grands désordres dans l'église de ce lieu par le tumulte qui y fut causé par cinq ou six personnes qui s'y battirent et même qu'il y aurait eu du sang répandu, ce qui leur fait craindre que ladite église n'ait été polluée, pourquoi ils ont recours à votre autorité, à ce qu'il vous plaise Monseigneur commettre telle personne qu'il vous plaira pour informer de ce désordre et dresser procès-verbal, et accorder mandement pour assigner témoins et après ce fait et à vous rapporter être ordonné ce que vous trouverez à propos. Présenté à Coutances le vingt-trois juin mil sept cent vingt-sept les suppliants stipulés par le sieur curé présent en personne, Mariette, curé d'Hambye.

Pierre François Lecloux-de-Neuville docteur de Sorbonne, Grand chantre et chanoine de l'église cathédrale et vicaire-général de Monseigneur Léonor Gouyon -de-Matignon par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint siège apostolique de Coutances, vu la présente requête nous en avons accordé acte et avons commis et commettons maître Pierre Le Court, prêtre curé de Saint-Denis-le-Gast pour la seconde portion pour informer du contenu en icelle la vérité et la qualité du délit commis en ladite église de Hambye pour ce fait et avons rapporté être pour ainsi qu'il appartiendra et cependant ordonnons qu'on s'abstienne de célébrer dans ladite église de Hambye les divins offices et promettons d'acquitter les fondations de cette église ou la chapelle du château et mandement donné à Coutances ce vingt-trois de juin mil sept cent vingt-sept.

L'an mil sept cent vingt-sept le vendredi vingt-septième jour de juin sur les neuf à dix de matin en la maison de Pierre Belin. Nous Pierre Le Cour, prêtre curé de Saint-Denis-le-Gast, pro en exécution de la commission à nous, adressée par monsieur l'abbé de Neuville, prêtre, docteur de Sorbonne, grand chantre et chanoine de l'église cathédrale, vicaire général de Monseigneur de Coutances, étant en présence d'une requête présentée par maître Antoine Mariette, prêtre curé de Hambye, les sieurs vicaires et les prêtres d'icelle, en date du vingt-trois juin, de la présente année icelle requête en bonne et due forme pour informer de la pollution de l'église de ladite paroisse suivant les fins de ladite requête, avons procéder en la manière qui ensuit à informer de la vérité du contenu dans icelle, par l'audition des témoins et après (...) et assigner par devant-nous à ce jour par exploit de Jean Le Compte sergent en date du vingt-cinq du présent mois et an et contrôlé le même jour par Le Legard à Hambye dont il nous est apparu, après avoir pris pour notre greffier maître François Lehodey, prêtre de la paroisse de Lorbehaye auquel nous avons fait prêter le serment en tel cas requis en conséquence de quoi nous avons procédé à l'examen desdits témoins présents, séparément et à part comme il en suit. Maître Pierre Daveney de la paroisse de Hambye, laboureur âgé de soixante ans environ, suivant qu'il nous en a fait déclaration, assigné par devant nous par exploit du Compte sergent du vingt-cinquième du présent mois dont il nous a fait apparaître ....

unique : **Gaston Jean Félix**, né à Saint-Lô le 1er novembre 1900 qui épousa **Madeleine Léontine Louise Leconte** à Villedieu le 24 novembre 1927 (Le mariage a été célébré à Villedieu le 24 novembre 1927 par J Lechevalier, curé de La Meauffe, fille d'Edouard Leconte et de Clémentine Lurienne (RC Villedieu 1927). Le couple resta à Percy où il exerça la profession d'inspecteur divisionnaire (le cachet subsiste sur certains documents en 2 P 110). Il donna naissance à **Jacques Félix Edouard Hervy**, né le 13 septembre 1929 à Percy. Il a été baptisé à Villedieu le 15 suivant par l'abbé Lemonnier vicaire de Villedieu (Son parrain est Edouard Leconte et sa marraine Clotilde Hervy (RC Villedieu 1929).

Les fermes du Mont Fiquet et du Hamel au Doyen à Percy, les Vanneries, le pré de l'orbehaye à Montaigu-les-Bois (bail à Armand Levillain, cultivateur), d'autres biens au Mesnil-Hue et à Sourdeval-les-Bois font partie du patrimoine.

Le recrutement militaire permet de savoir qu'il résidait en 1891 à Caen où il était étudiant en droit et aspirait au doctorat, fils d'Aimable Guillaume et de Léonie Armandine Bellenger, domiciliés à Percy. Il avait été recruté pour le 25e régiment de ligne (infanterie) basé à Cherbourg où il se trouvait lors du décès de son père. Cet homme aux yeux gris clair, au front découvert, au nez long, à la bouche moyenne, au menton rond et au visage ovale ne mesurait qu'un mètre cinquante-sept centimètres. Il résidait à Caen en 1894, puis à Saint-Lô entre 1898-1900 et ensuite à Paris en 1912. Il fit campagne contre l'Allemagne entre 1915 et 1917 au secrétariat d'Etat-major. Il souffrait écrit-on sur son registre matricule, d'insuffisance respiratoire.

Félix Louis et Clotilde Hervy se retirent à Percy en 1927. Acte de sépulture à Percy daté du 9 août 1929 du corps de Félix Louis Hervy, décédé du 6 du même mois à l'âge de 58 ans à son domicile du Hamel au Doyen, muni du sacrement de l'extrême onction, inhumé par nous vicaire soussigné en présence de témoins (Voir aussi insertion dans l'annuaire de Percy 1930, page 79. Le même annuaire, page 138, mentionne madame veuve Hervy, chef de maison au Hamel au Doyen, section de Sienne et du bas de Percy. Ne pas oublier non plus l'existence de l'école communale de Percy au lieu-dit du Hamel-aux-Hervy. On retrouve Bernardin Hervy (+ 1922) chef des sapeurs-pompiers qui comptèrent dans leurs rangs des Hervy-Bellanger). Les contributions directes de Percy ont un dossier individuel dans lequel il est précisé que sa veuve était née Girard (2 P 110 aux AD 50).

Le caveau du couple Hervy-Girard se trouve dans le cimetière de Percy sous la forme d'un monumental tombeau de style « arts décoratifs », granit, dalle tombale polie, deux piliers de colonnettes fasciculées, croix en relief sur rideau drapé, en creux, sur surface polie, piédestaux avec réceptacles polis. Epitaphe : Félix / Hervy / 20 février 1871 / 6 août 1929 / Clotilde Hervy / née Girard / 22 août 1878 / 30 novembre 1951 / je voudrais qu'à mon dernier jour ta bouche aimée encore me fasse entendre pour m'endormir un vieux refrain d'amour / fit la chanson 4/22.

Le tombeau est signé : Peschet-Fortin / Saint-Sever-Calvados.

Il est né natif de Montaigu-les-bois en 1871 … « Né natif » ! ; Il aime cette expression de Basse-Normandie, parce qu'elle fait, revivre à l'esprit, tout un langage, toute une époque et tout un lieu d'aimable simplicité et de bonhomie paysanne. Sa modeste maison natale se cache, encore, au détour du chemin des « bœufs gras », parmi les églantiers et les noisetiers. Toute cette fraîcheur verdoyante et fleurie semble imprégner l'âme du poète à ses différents âges.

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

N° SIRET : 801 053 380 00011

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

patrimoinevaldesienne.fr

Potache, au Lycée de Coutances, puis plus tard étudiant à la Faculté de Droit de Caen, il taquine amoureusement la Muse, le Droit fait quelquefois bon ménage avec la poésie (...) Dans un faible, dernier souffle poétique, avant de s'éteindre, il s'adresse encore une dernière fois à la chanson : « Je voudrais qu'à mon dernier jour, « ta voix aimée me fasse encor' entendre, « Pour m'endormir, un long refrain d'Amour ... ». Ceux qui ont aimé le poète disparu n'ont pas manqué de murmurer pieusement pour lui ce long refrain d'Amour souhaité. C'est en sa mémoire, aussi, que j'ai voulu rassembler chansons, et chansonnettes, poésies éparses, pièces de théâtre, contes de toutes sortes (jamais publiés jusqu'à présent) et les illustrer. Vous les lirez dans ce livre et les aimerez, j'en suis certain, comme un souvenir charmant du temps passé ...« Ceux qui meurent aimés, n'ont pas cessé de vivre » ...

Parmi l'œuvre je porte mon attention sur la chanson publiée à propos de la fontaine saint Michel qui ne survécut pas à la reconstruction de Percy dont voici le contenu, je cite :

6 Fi 393/2 archives départementales de la Manche

Le jet d'eau de ma bourgade

Sur l'air de « Cadet Rousselle »

*

Sur la place est un beau jet d'eau (bis)

Avec un saint Michel sur l'haut (bis)
L'hiver, l'eau s'écoule en cascade

Ca fait l'orgueil de la bourgade

Ah ! Ah ! Ah ! Oui vraiment

L'jet d'eau est un beau monument (bis)

*

Un' foul' de gens de grand matin (bis)
S'attroupent autour du bassin (bis)

Ils viennent fair' leur récurage

Et se livrer au débinage,

Ah ! Ah ! Ah ! Oui vraiment

L'jet d'eau est un beau monument (bis)

*

Si le poivrot quand il fait chaud (bis)

Préfère le bon cidre à l'eau (bis)

Les vach's par contr' que la soif pousse

Y viennent déposer leurs bouses

Ah ! Ah ! Ah ! Oui vraiment

L'jet d'eau est un beau monument (bis)

*

Mais un jour le grand saint Michel (bis)

Dit en levant les bras au ciel (bis)

Mont jet d'eau, jadis si prospère

Ne coule plus, par quel mystère ?

Ah ! Ah ! Ah ! Oui vraiment

L'jet d'eau est un beau monument (bis)

*

On cherche, on met en mouvement (bis)

La brigade et tout l'tremblement (bis)

Les deux adjoints et Monsieur l'maire

Qui donc peut boucher notre affaire ?

Ah ! Ah ! Ah ! Oui vraiment

L'jet d'eau est un beau monument (bis)

*

Pendant trois jours, on cherche en vain (bis)

Mais un pompier, qu'était malin (bis)

Votr'tuyau est, si je n'me trompe

Crevé comme celui de ma pompe

Ah ! Ah ! Ah ! Oui vraiment

L'jet d'eau est un beau monument (bis)

*

Percyais pour avoir de l'eau (bis)

Il faut toujours que votr' tuyau (bis)

Soit d'une propreté notoire

Et pas crevé comme un' passoire

Ah ! Ah ! Ah ! Oui vraiment

L'jet d'eau est un beau monument (bis)

L'association est fédérée à : La Fondation du Patrimoine, la Société pour la Protection des Paysages et de l'esthétique de la France, la Fédération Patrimoine Environnement, la Fédération des Moulins de France, le Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais, la Commission départementale du Conseil général de la Manche pour la sauvegarde des cimetières, la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire « Arts et mémoires des cimetières de la Manche » et des associations locales.